



Contrat Cidre 2024

Producteur
Cécile Logeay
Ferme de Mésenguy
2 rue de Mésenguy 60390 Villotran

Adhérent
Nom
Adresse
Téléphone

Les signataires du présent contrat s'engagent en 2024 pour une distribution :

27/03/2024

Engagements de l'adhérent :

- préfinancer la production
- participer aux distributions

Engagement du producteur partenaire :

- livrer des produits de qualité issus de sa production
- être transparent sur ses méthodes de travail et sur la fixation du prix
- visite de son exploitation pendant la durée du contrat.

Constitution du panier et paiement

La Ferme de Mésenguy propose un cidre brut, bio, issu de pommes de ses vergers, d'une durabilité minimale de 2 ans.

Indiquer le nombre de bouteilles souhaité :

	Prix unitaire	Quantité demandée	Total
Cidre brut	3,70 €	x	= €

Modalités de paiement : un chèque à l'ordre de « **EARL de Mesenguy** », encaissé le 27/03/2024.

Banque	Numéro du chèque	Montant

Partage et distribution des paniers

Les distributions ont lieu à Poissy aux horaires indiqués sur le site de l'association.

Ce contrat est élaboré pour une période d'un mois.

Fait à Poissy, en 1 exemplaire, le

Signature de l'adhérent	Signature du producteur